

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1973 B 00535

Numéro SIREN : 973 505 357

Nom ou dénomination : TNT EXPRESS FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 03/01/2018 sous le numéro de dépôt B2018/000165

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/000165**
n°de gestion : **1973B00535**
n°SIREN : **973 505 357 RCS Lyon**

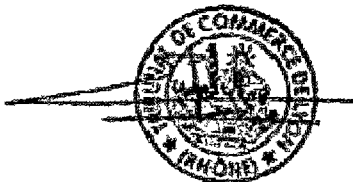
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 03/01/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

TNT EXPRESS FRANCE - Société par actions simplifiée
58 avenue Leclerc 69007 Lyon -FRANCE-

date de clôture : 31/05/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



4969503

SAS TNT EXPRESS FRANCE
Annexe aux comptes annuels au 31 mai 2017

II. BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/05/2017	31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	20 068 267	10 294 589	773 078	1 048 588
Concessions, brevets et droits similaires	3 282 004	3 111 908	170 096	244 885
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	2 188 923	2 179 742	19 181	15 409
Autres immobilisations corporelles	6 910 565	6 030 813	879 751	707 149
Immobilisations en cours	104 416		104 416	198 710
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	204 485 273	6 154 323	188 330 950	98 330 950
Créances rattachées à des participations	16 616 988	16 616 988		
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	33 384		33 384	31 394
ACTIF IMMOBILISE	253 699 818	53 388 361	200 311 457	100 663 071
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	594 961		594 961	558 620
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	10 848 168		10 848 168	11 330 438
Autres créances	53 899 915	1 021 185	51 978 730	68 541 207
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	609 796	609 796		
(dont actions propres :)				
Disponibilités	3 567		3 567	-10 149
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	473 393		473 393	149 096
ACTIF CIRCULANT	66 429 799	2 530 981	63 898 818	78 567 212
Frais d'émission d'emprunts à étaier				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	320 129 617	55 919 342	264 210 274	179 230 284

SAS TNT EXPRESS FRANCE
Annexe aux comptes annuels au 31 mai 2017

I. BILAN PASSIF

Rubriques	31/05/2017	31/12/2016
Capital social ou individuel (dont versé : 198 457 000)	198 457 000	98 457 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 084 808	4 084 808
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	1 644 808	642 077
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)	48 881	48 881
Autres réserves (dont achat oeuvres originales artistes)		
Report à nouveau	23 846 338	4 794 429
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 777 552	20 054 641
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	229 839 486	128 061 934
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	3 011 707	1 925 744
Provisions pour charges	1 079 485	2 175 550
PROVISIONS	4 091 192	4 101 294
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	2 344 038	2 423 353
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 858 119	6 427 044
Dettes fiscales et sociales	22 030 108	38 177 541
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		24 118
Autres dettes	40 331	15 000
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	30 279 596	47 067 056
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	264 210 274	179 230 284

SAS TNT EXPRESS FRANCE
Annexe aux comptes annuels au 31 mai 2017

II. COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	France	Exportation	31/05/2017	31/12/2016
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	45 802 261		45 802 261	108 989 829
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	45 802 261		45 802 261	108 989 829
Production stockée				
Production immobilisée				40 271
Subventions d'exploitation				32 648
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 816 821	7 116 032
Autres produits			30 633	25 889
PRODUITS D'EXPLOITATION			47 649 715	116 204 667
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			13 937 554	29 752 262
Impôts, taxes et versements assimilés			1 424 380	4 448 073
Salaires et traitements			19 095 203	50 993 022
Charges sociales			9 370 347	20 931 856
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			514 088	1 443 894
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			1 315 500	791 004
Autres charges			41 160	244 440
CHARGES D'EXPLOITATION			45 698 223	108 604 340
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 951 492	7 600 326
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			4 017	755
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			4 017	755
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				498
Différences négatives de change			99	1 338
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			99	1 832
RESULTAT FINANCIER			3 918	-1 077
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			1 955 409	7 599 250

SAS TNT EXPRESS FRANCE
Annexe aux comptes annuels au 31 mai 2017

Rubriques	31/05/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		29 635 017
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 098 065	8 227 720
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 096 065	35 862 737
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 265 555	8 034 354
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	238	11 083 340
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		1 003 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 265 842	18 100 694
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-169 777	17 762 043
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		423 720
Impôts sur les bénéfices	8 060	4 882 831
TOTAL DES PRODUITS	48 749 796	152 068 159
TOTAL DES CHARGES	48 972 244	132 013 518
BENEFICE OU PERTE	1 777 552	20 054 641

SAS TNT EXPRESS FRANCE
Annexe aux comptes annuels au 31 mai 2017

III. ANNEXE

Note préliminaire :

Tous les tableaux sont présentés en K€.

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISQUES DE L'EXERCICE

1.1 Activité de la société

L'activité de la société couvre les principaux domaines suivants :

- L'étude, la recherche et l'organisation pour l'amélioration de liaisons de transports, ainsi que leur réalisation, l'activité de commissionnaire de transport, la prise de participation ou d'intérêts directe ou indirecte dans toutes les sociétés, l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières.
- Tous services de quelque nature que ce soit et sous quelque forme que ce soit, rendus aux sociétés filiales ou toutes autres sociétés dans lesquelles la société détient une participation directement ou indirectement.

1.2 Faits caractéristiques de l'exercice

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 22 mai 2017, le capital de 98.457.000 euros a été modifié comme suit :

Augmentation du capital d'une somme de 100.000.000 euros, le portant à 198.457.000 euros, par la création et l'émission au pair de 500.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 200 euros chacune.

En mai 2016, le groupe Fedex a pris le contrôle du groupe TNT. Cette réorganisation s'accompagne d'un changement de date de clôture pour les sociétés du groupe TNT qui arrêtent désormais leurs comptes au 31 mai. En mai 2017, l'exercice porte sur 5 mois d'activité.

En décembre 2015, TNT Express France a reçu une notification de griefs pour une valeur de 58 457 000 €, suite à une enquête de la Direction Générale de la concurrence de la consommation et la Répression des Fraudes. Le paiement de cette amende a été échelonnée jusqu'à fin mars 2017. A fin mai 2017, l'ensemble de l'amende a bien été remboursée.

En mars 2014, un plan de Sauvegarde de l'Emploi a débuté. Au titre de l'exercice clos en 2017, le PSE a généré une reprise de provision pour 1 096 K€.

2. EVENEMENT SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le 27 juin 2017, l'activité mondiale de TNT Express a été significativement affectée par une cyberattaque. Connue sous le nom de NotPetya, cette attaque a impliqué la diffusion d'un virus au niveau du système d'information du groupe TNT par le biais d'un logiciel fiscal ukrainien.

Les systèmes ainsi que les données de toutes les autres entreprises de la maison mère FedEx n'ont pas été impactés par cette attaque.

Bien que les activités de TNT Express aient été sérieusement affectées, aucune infraction ou perte de données de tiers n'a été identifiée.

Suite à cette attaque, des plans d'urgence ont immédiatement été mis en œuvre pour récupérer les données du réseau de TNT Express ainsi que de ses systèmes de communication et messagerie électronique.

SAS TNT EXPRESS FRANCE Annexe aux comptes annuels au 31 mai 2017

Pratiquement tous les services de TNT Express ont été complètement restaurés sur le premier trimestre de l'année fiscale 2018.

Au 31 août 2017, pratiquement tous les systèmes opérationnels ont été entièrement restaurés, des données commerciales sensibles ont également été récupérées, et les principaux services d'expédition sont de nouveau en place.

Nous sommes maintenant concentrés sur la finalisation de la restauration des solutions spécifiques et des systèmes pour les clients clés, pour être prêt pour la haute saison.

3. PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice couvrent la période du 01/05/2017 au 31/05/2017 soit une durée de 5 mois.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016, relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La continuité d'exploitation dépend du soutien financier du groupe TNT qui a été confirmé par ce dernier.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent à des études, des développements informatiques, des achats de logiciels, ainsi qu'à des marques et brevets.

Ces frais sont immobilisés à leur valeur d'acquisition et amortis linéairement sur 36 mois ou 48 mois et des licences.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

SAS TNT EXPRESS FRANCE
Annexe aux comptes annuels au 31 mai 2017

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue suivante :

• Construction	14 ans
• Installations générales, agencements et aménagements divers	10 ans *
• Installations téléphoniques	5 ans
• Matériel et Outillage	5 ans
• Convoyage, table à rouleaux, matériel lecture sûreté (machine X-Ray)	7 ans
• Matériel lecture fixe	10 ans
• Matériel de transport	4 ans
• Matériel de bureau et Informatique	3 à 5 ans
• Matériel lecture portable (Scanners WT-MC, GPS)	5 ans
• Imprimantes	4 ans
• Mobilier	10 ans

* Si les aménagements des dépôts loués ne sont pas déménageables, ils sont amortis sur la durée résiduelle du bail plafonnés à 10 ans.

Les biens achetés d'occasion sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée de vie résiduelle estimée.

3.2 Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Celle-ci est déterminée en fonction de la quote-part des capitaux propres détenue et des perspectives d'évolution.

Une dépréciation est constituée, le cas échéant, pour ramener la valeur de la participation à sa valeur d'utilité. Celle-ci est déterminée en fonction de la quote-part des capitaux propres détenue et des perspectives d'évolution.

3.3 Stocks

Non applicable à la société TNT Express France.

3.4 Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées pour tenir compte des risques de non recouvrement appréciés au cas par cas.

3.5 Provisions

3.5.1 Provisions pour risque & charges

Des provisions sont constituées pour prendre en compte les risques et charges résultant des litiges ou procès en cours.

D'une manière générale chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêt des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires pour couvrir les risques estimés ont été comptabilisées.

SAS TNT EXPRESS FRANCE Annexe aux comptes annuels au 31 mai 2017

3.5.2 Provisions pour avantages au personnel

Le groupe TNT Express BV attribue annuellement des avantages à certains membres de son personnel, notamment sous forme d'attributions gratuites d'actions

Pour les salariés bénéficiant de cet avantage, le contrat prévoit que des droits d'acquisition s'acquièrent sur une période de 3 ans. Les salariés toujours présents à l'issue de la période d'acquisition pourront exercer leurs droits.

Une provision comptabilisée en « Personnel – charges à payer » est donc constituée sur la même durée en fonction de la valorisation des actions au cours de la clôture d'exercice.

3.6 Informations complémentaires

3.6.1 Gratifications accordées au titre des Médailles du travail

Ces engagements sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions légales et des accords d'entreprise en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement de l'inflation jusqu'à l'obtention des médailles, de la rotation du personnel et des tables de mortalité.

Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provision pour risque (avis 2004-05 du 25/03/2004 du CNC).

3.6.2 Engagement de retraite

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions de la convention collective, des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite de la rotation du personnel et des tables de mortalités, du taux d'actualisation. Les engagements ainsi calculés ne sont pas provisionnés et font l'objet d'une information en « Engagements hors bilan » (note 4.1). Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

3.6.3 Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de la clôture.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier à ce dernier cours est portée en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

3.6.4 Gestion de trésorerie centralisée

La société TNT Finance BV centralise la trésorerie de ses filiales et sous filiales. Ainsi, chez TNT Express France les excédents de trésorerie remontés chez TNT Finance BV sont présentés dans le poste « Autres créances ».

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

4.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

4.1.1 Tableau des acquisitions et cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en K€	Au 31/12/2016	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/05/2017
Frais d'établissement et de développement	20 063	5			20 068
Autres postes d'immobilisation incorporelles	3 280	3	-1		3 282
Total 1 Incorporelles	23 344	8	1		23 350
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements	1 585	56			1 641
Installations techniques, matériels et outillages	2 195	8		4	2 199
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 098	182		10	5 270
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	8 877	246		14	9 110
Immobilisations corporelles en cours	196	129	-222		104
Total 3 Encours Corporelles	196	129	-222	0	104
Acomptes					
TOTAL	32 418	383	-223	14	32 563

SAS TNT EXPRESS FRANCE
Annexe aux comptes annuels au 31 mai 2017

4.1.2 Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant le mode linéaire, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Chiffres exprimés en K€	Au 31/12/2016	Dotations	Reprises	Au 31/05/2017
Frais d'établissement et de développement	19 017	279		19 295
Autres postes d'immobilisation incorporelles	3 035	76		3 112
Total 1 Incorporelles	22 052	355		22 407
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations, agencements.....				
Installations générales et agencements	1 336	26		1 363
Installations techniques, matériels et outillages	2 179	4	4	2 180
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 549	129	10	4 668
Emballages récupérables et divers				
Total 2 Corporelles	8 065	159	14	8 210
TOTAL	30 117	514	14	30 616

4.2 Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice

Chiffres exprimés en K€	Au 31/12/2016	Dotations	Reprises	Au 31/05/2017
Autres participations	104 485	100 000		204 485
Créances rattachées à des participations	16 617			16 617
Autres immobilisations financières	31	2		33
Total 3 Financières	121 133	100 002		221 135

SAS TNT EXPRESS FRANCE
Annexe aux comptes annuels au 31 mai 2017

4.3 Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 81 872 K€ en valeur brut et se décompose comme suit :

ETAT DES CREANCES en K€	Montant Brut	1 an au plus tard	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	16 617		16 617
Prêts			
Autres immobilisations financières	33		33
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	10 848	10 848	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	60	60	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	92	92	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	947	947	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	52 360	52 360	
Débiteurs divers	442	442	
Charges constatées d'avance	473	473	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			
Total	81 872	65 222	16 650

4.4 Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 473 K€ et se décompose comme suit :

Chiffres exprimés en K€	Au 31/05/2017
Loyer	123
Charges locatives	17
Maintenance informatique	181
Honoraires	60
Assurance	43
Documentation	14
Médecine du travail	35
TOTAL	473

SAS TNT EXPRESS FRANCE
Annexe aux comptes annuels au 31 mai 2017

4.5 Produits à recevoir

Le montant des Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à 11 602 K€:

Rubriques	Exercice 2017	Exercice 2016
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		
Clients factures à établir	156	164
Clients groupe facture à établir	10 691	11 069
AUTRES CREANCES		
Fournisseurs Avoirs non reçus	353	253
Personnel produits à recevoir		
Organisme sociaux - CPAM	89	116
Etat – produits à recevoir		
Intérêts courus sur compte courant		
TOTAL PRODUIT A RECEVOIR	11 288	11 602

4.6 Capitaux propres

Le capital social est composé de 992 285 actions d'une valeur nominale de 200 € et est détenu à 100% par la société TNT France Holding SAS.

Affectation des résultats de l'exercice 2016 :

Les comptes de l'exercice 2016 ont fait apparaître un bénéfice de 20 054 641 €, selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, ce bénéfice a été affecté comme suit :

- A la réserve légale, soit 1 002 732 euros
- Au report à nouveau, soit 19 051 909 euros

Le report à nouveau après affectation s'élève à 23 846 337 euros.

Durant l'exercice 2017 le capital a été augmenté de 100 000 K€ pour faire face à une amende pour infraction au droit de la concurrence.

SAS TNT EXPRESS FRANCE
Annexe aux comptes annuels au 31 mai 2017

Capitaux propres K€	Au 31/12/2016	Résultat : Affectation et Exercice	Dividendes et Augm.de capital	Au 31/05/2017
Capital	98 457		100 000	198 457
Primes d'émission, de fusion	4 065			4 065
Réserve légale	642	1 003		1 645
Réserves Indisponible	49			49
Report à nouveau créditeur	4 795	19 052		23 847
Report nouveau débiteur				0
Résultat : Affectation 2016	20 055	-20 055		0
Résultat 2017		1 778		1 778
TOTAL	128 062	1 778	100 000	229 839

4.7 Etat de provisions

4.7.1 Provisions pour risques et charges

Chiffres exprimés en K€	Au 31/12/2016	Dotations	Reprises	Au 31/12/2016
Provisions pour autres litiges	350			350
Provisions pour litiges salariés	448	1 270	201	1 517
Provisions - Médaille du travail	1 128	46	29	1 145
Provisions pour perte de marchés à terme				
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour pertes de change				
Autres provisions pour risques et charges				
Provision pour restructuration (PSE)	2 175		1 096	1 079
TOTAL	4 101	1 318	1 326	4 091

La provision pour les litiges salariés a été reprise sur l'exercice à hauteur de K€ 201 et a été dotée par ailleurs de K€ 1 270.

La provision pour autres litiges dotée en 2016 n'a pas été modifiée et s'élève à K€ 350. Elle est due à un risque immobilier du parking basé au siège de Lyon.

SAS TNT EXPRESS FRANCE
Annexe aux comptes annuels au 31 mai 2017

La provision de la médaille du travail a été reprise sur l'exercice pour K€ 29 et a été dotée de K€ 46.

Un Plan de Sauvegarde de l'Emploi a débuté en mars 2014 et s'est poursuivi en 2017. Au 31/05/2017, la société a comptabilisé une provision pour restructuration de K€ 1 079 afin de couvrir les coûts restant à venir. Celle-ci correspond à une reprise de K€ 1 096.

4.7.2 Provisions pour dépréciation

Chiffres exprimés en K€	Au 31/12/2016	Dotations	Reprises	Au 31/05/2017
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres de participations	6154	0	0	6154
Sur créances rattachées à des participations	16 616	0	0	16 616
TOTAL	22 770	0	0	22 770

SAS TNT EXPRESS FRANCE
Annexe aux comptes annuels au 31 mai 2017

4.8 Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 856	5 856		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés	9 969	9 969		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 791	6 791		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	3 183	3 183		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	2 097	2 097		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	40	40		
Dettes rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	27 936	27 936		

SAS TNT EXPRESS FRANCE
Annexe aux comptes annuels au 31 mai 2017

4.9 Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2017	Exercice 2016
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 844	3 374
Dettes fiscales et sociales	11 654	26 755
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dette financières divers	2 344	2 423
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		24
Autres dettes		15
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	17 842	32 591

L'amende pour concurrence de DGCCRF a été totalement remboursée sur l'exercice clos au 31/05/2017. Ce remboursement justifie la variation du poste « Dettes fiscales et sociales ».

5. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

5.1 Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Chiffres exprimés en K€	Exercice 2017			Exercice 2016
	France	CEE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises				
Ventes de produits finis				
Production vendue de services	45 802		45 802	108 990
Chiffre d'affaires	45 802	0	45 802	108 990
%	100 %	0%	100 %	

SAS TNT EXPRESS FRANCE
Annexe aux comptes annuels au 31 mai 2017

5.2 Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en K€	Au 31/05/2017	Au 31/12/2016
Production stockée		
Production immobilisée		40
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation	31	59
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	1 817	7 116
TOTAL	1 847	7 215

5.3 Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 4 K€ et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2017	Exercice 2016
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	4	1
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	0	2
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	4	-1

SAS TNT EXPRESS FRANCE
Annexe aux comptes annuels au 31 mai 2017

5.4 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice s'élève à – 170 K€ et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2017	Exercice 2016
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 096	35 863
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		29 635
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 096	6 228
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 266	18 101
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 266	6 034
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	11 064
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		1 003
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 170	17 762

En N-1, la dotation exceptionnelle correspondait au Plan de Sauvegarde de l'Emploi, laquelle a été reprise partiellement en 2017 (cf paragraphe 4.8.1 sur les provisions).

La différence de résultat s'explique par la vente, sur l'exercice 2016, du bâtiment basé à Lyon (siège social) ayant généré un résultat de + 18 572 K€ en N-1.

5.5 Impôt sur les bénéfices / Intégration fiscale

La société TNT EXPRESS France est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société TNT France HOLDING.

TNT EXPRESS France SAS a signé une convention d'intégration fiscale effective depuis le 1^{er} janvier 2006. Cette convention prévoit que les filiales du groupe bénéficiaires supportent la charge d'impôt leur incombant comme si elles n'avaient pas été membres dudit groupe intégré, déduction faite de l'ensemble des droits à imputation dont les filiales intégrées auraient bénéficié en l'absence d'intégration fiscale.

Le résultat comptable de la société TNT EXPRESS France au titre de l'exercice clos au 31 mai 2017 est un bénéfice de 1 778 K€.

Le résultat fiscal de la société TNT EXPRESS France au titre de l'exercice clos au 31 mai 2017 est un bénéfice de 24 K€.

5.6 Crédit Impôt Compétitivité Emploi

Le CICE a été calculé sur les rémunérations brutes versées au cours de l'exercice n'excédant pas 2.5 fois le Smic.

Le crédit impôt a été comptabilisé en diminution des charges de personnel pour un montant de 610 764 euros.

Le CICE a permis, sur l'exercice 2017, de contribuer à financer des investissements visant à améliorer la compétitivité de l'entreprise.

SAS TNT EXPRESS FRANCE
Annexe aux comptes annuels au 31 mai 2017

5.7 Loi macron

Sur-amortissement pour certains biens acquis entre le 15 avril 2015 et le 14 avril 2016.

« Les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés ou l'impôt sur le revenu selon le régime réel d'imposition peuvent déduire de leur résultat imposable une somme égale à 40% de la valeur des biens limitativement énumérés, qu'elles acquièrent ou fabriquent à compter du 15 avril 2015 et jusqu'au 14 avril 2016 et qui sont éligibles à l'amortissement dégressif prévu à l'article 39 A du code général des impôts (CGI) »

Le montant de l'amortissement calculé sur 2017 et déduit du résultat fiscal s'élève à 118 €.

6. AUTRES INFORMATIONS

6.1 Effectif moyen du personnel

Sur l'année fiscale 2017, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2017	Effectif
Cadres	487
Agents de maîtrise, techniciens et employés	105
Ouvriers	469
TOTAL	1 061

6.2 Participation des salariés

Le 3 juin 2010, la société TNT Express France SAS a signé un nouvel accord de participation groupe intégrant la société TNT Express International SAS.

Cet accord, qui se substitue de plein droit aux accords et avenants précédents, prévoit la répartition, sur l'ensemble des sociétés du groupe adhérentes, de la somme des participations calculées par entité, proportionnellement à la masse salariale et en fonction du temps de présence.

Le montant de la participation comptabilisée au 31 mai 2018 est nul.

6.3 Engagements hors bilan

Au 31 mai 2017, les engagements hors bilan correspondent :

- Engagements concernant les indemnités de départ à la retraite évalués à 4 208 K€.

La méthode actuarielle utilisée pour le calcul de la provision indemnités de départ à la retraite, est la méthode des unités de crédit projetées fondée sur le salaire estimé de fin de carrière et les droits déterminés sur la base de l'ancienneté à la date d'évaluation. Les hypothèses actuarielles retenues prennent en compte un âge de départ à la retraite à 65 ans ou 63 ans (selon la catégorie professionnelle des salariés), un taux de progression des salaires de 2% pour les cadres et de 2% pour les non cadres, un taux d'actualisation de 1.60 %, des charges sociales de 51.46% pour les cadres, 54.96% pour les Agents de maîtrise, 50.73% pour les employés, 48.25% pour les Ouvriers et des taux de rotation et d'ancienneté du personnel constatés.

- Cautions bancaires reçues pour 338 K€ correspondent à des garanties de loyers.

SAS TNT EXPRESS FRANCE
Annexe aux comptes annuels au 31 mai 2017

6.4 Identité de la société mère consolidante et exemption de consolidation

Les comptes individuels de la société TNT Express France sont consolidés dans ceux de Federal Express Corporation , 942 south Shady Grove Road, Memphis, Tennessee 38120, USA , dont les états financiers sont établis selon les normes US GAAP à fin mai.

Conformément à l'article 233-17 du Code de commerce et à l'article 248-13 du décret du 23 mars 1967, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport de gestion du groupe.

La prochaine consolidation se fera au 31 mai 2018.

6.5 Filiale et participation

Sociétés concernées K€	Capitaux propres y compris résultat	QO Détenus %	Dividendes encaissés	Val. Brutes Val. Nettes	Prêts Avances Cautions (net de provision)	Chiffres d'affaires	Résultat
TNT EXPRESS NATIONAL	(6 358)	100%	0	198 327	0	260 952	(39 049)
Safir				4			
Jet GmbH (éléments au 31/03/2017)	(18 631)	100%		6 154 0		0	(10)

TNT EXPRESS FRANCE
Société par actions simplifiée
au capital de 198 457 000 euros
Siège social : 58 Avenue Leclerc
69007 Lyon 07
973 505 357 RCS Lyon

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 MAI 2017

Ignacio GARAT, Président non associé de la Société TNT EXPRESS FRANCE, a, conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mai 2017 par TNT FRANCE HOLDING, associé unique, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Le résultat clos au 31 mai 2017 fait apparaître un bénéfice de 1 777 552 euros contre un bénéfice de 20 054 641 euros pour l'exercice précédent, soit une baisse de 18 277 088 euros qui s'explique par la vente, sur l'exercice précédent, du bâtiment basé à Lyon (siège) et des dépôts de Fleury et Chalon, ayant généré une plus value de 18 798 K€.

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 22 mai 2017, le capital de 98.457.000 euros a été modifié comme suit :

Augmentation du capital d'une somme de 100.000.000 euros, le portant à 198.457.000 euros, par la création et l'émission au pair de 500.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 200 euros chacune.

En mai 2016, le groupe Fedex a pris le contrôle du groupe TNT. Cette réorganisation s'accompagne d'un changement de date de clôture pour les sociétés du groupe TNT qui arrêtent désormais leurs comptes au 31 mai. En mai 2017, l'exercice porte sur 5 mois d'activité.

Pour mémoire, en décembre 2015, TNT Express France a reçu une notification de griefs pour une valeur de 58 457 000 euros, suite à une enquête de la Direction générale de la concurrence de la consommation et la Répression des Fraudes. Le paiement de cette amende a été échelonné jusqu'à fin mars 2017.

A fin mai 2017, l'ensemble de l'amende a bien été remboursée.

En mars 2014, un plan de Sauvegarde de l'Emploi a débuté. Au titre de l'exercice clos en 2017, le PSE a généré une reprise de provision pour 1 096 K€.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le 27 juin 2017, l'activité mondiale de TNT Express a été significativement affectée par une cyberattaque. Connue sous le nom de NotPetya, cette attaque a impliqué la diffusion d'un virus au niveau du système d'information du groupe TNT par le biais d'un logiciel fiscal ukrainien.

Les systèmes ainsi que les données de toutes les autres entreprises de la maison mère FedEx n'ont pas été impactés par cette attaque.

Bien que les activités de TNT Express aient été sérieusement affectées, aucune infraction ou perte de données de tiers n'a été identifiée.

Suite à cette attaque, des plans d'urgence ont immédiatement été mis en œuvre pour récupérer les données du réseau de TNT Express ainsi que de ses systèmes de communication et messagerie électronique.

Pratiquement tous les services de TNT Express ont été complètement restaurés sur le premier trimestre de l'année fiscale 2018.

Au 31 août 2017, pratiquement tous les systèmes opérationnels ont été entièrement restaurés, des données commerciales sensibles ont également été récupérées, et les principaux services d'expédition sont de nouveau en place.

Nous sommes maintenant concentrés sur la finalisation de la restauration des solutions spécifiques et des systèmes pour les clients clés, pour être prêt pour la haute saison.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Au cours de l'exercice clos au 31 mai 2018, TNT Express France SAS continuera de facturer les coûts des services supports à TNT National et TNT International, il n'est pas prévu de modifications spécifiques.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité de la Société.

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé aux états financiers.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

Exercice	Total dette à la clôture (K€)	échéance de la dette (K€)			
		< 30 jours	entre 31 jours et 60 jours	entre 61 jours et 90 jours	> 90 jours :
2017	1 428	1 290	152	-58	44
2016	2 496	1 181	1 109	58	148

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT CLIENTS

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture de l'exercice, du solde des créances à l'égard des clients, par date d'échéance :

Exercice	Total créance à la clôture (K€)	échéance de la créance (K€)			
		< 30 jours	entre 31 jours et 60 jours	entre 61 jours et 90 jours	> 90 jours
2017	75	0	1	9	64

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 mai 2017:

Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 45 802 260 euros contre 108 989 829 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -58 % ;

Le total des produits d'exploitation s'élève à 47 649 714 euros contre 116 204 666 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -59 % ;

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 45 698 223 euros contre 108 604 340 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -58 % ;

Le résultat d'exploitation ressort à 1 951 491 euros contre 7 600 326 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -74 % ;

Le montant des traitements et salaires s'élève à 19 095 202 euros contre 50 993 022 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -63 % ;

Le montant des charges sociales s'élève à 9 370 346 euros contre 20 931 856 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -55 % ;

L'effectif salarié moyen s'élève à 1 061 contre 978 au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 8 % ;

Compte tenu d'un résultat financier de 3 917 euros (-1 076 euros au titre de l'exercice précédent), le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 1 955 409 euros contre 7 599 249 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -74 % ;

Compte tenu des éléments ci-dessus, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 1 777 552 euros contre un bénéfice de 20 054 641 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -91 % ;

Au 31 mai 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 264 210 274 euros contre 179 230 283 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 47 %, qui s'explique par l'augmentation des titres de participation.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mai 2017 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1.777.552 euros de la manière suivante :

ORIGINE

- Report à nouveau antérieur, soit 23.846.337 euros
- Résultat bénéficiaire de l'exercice, soit 1.777.552 euros

AFFECTATION

- A la réserve légale, soit 88.878 euros
- Au report à nouveau, soit 1.688.674 euros

Le report à nouveau après affectation s'élève à 25.535.011 euros.

- Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

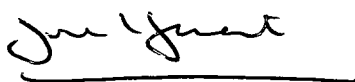
Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 146 089 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Au titre de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune convention entre la Société et son Président.

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport général de votre Commissaire aux comptes.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.



Le Président
Ignacio GARAT

CEPTE
2014-2015

TNT EXPRESS FRANCE
Société par actions simplifiée
au capital de 198.457.000 euros
Siège social : 58 Avenue Leclerc - 69007 Lyon
973 505 357 RCS Lyon

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 MAI 2017
ADOPTÉE PAR L'ASSOCIÉ UNIQUE LE 30 NOVEMBRE 2017

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1.777.552 euros de la manière suivante :

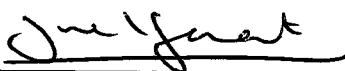
- A la réserve légale, soit 88.878 euros
- Au report à nouveau, soit 1.688.674 euros

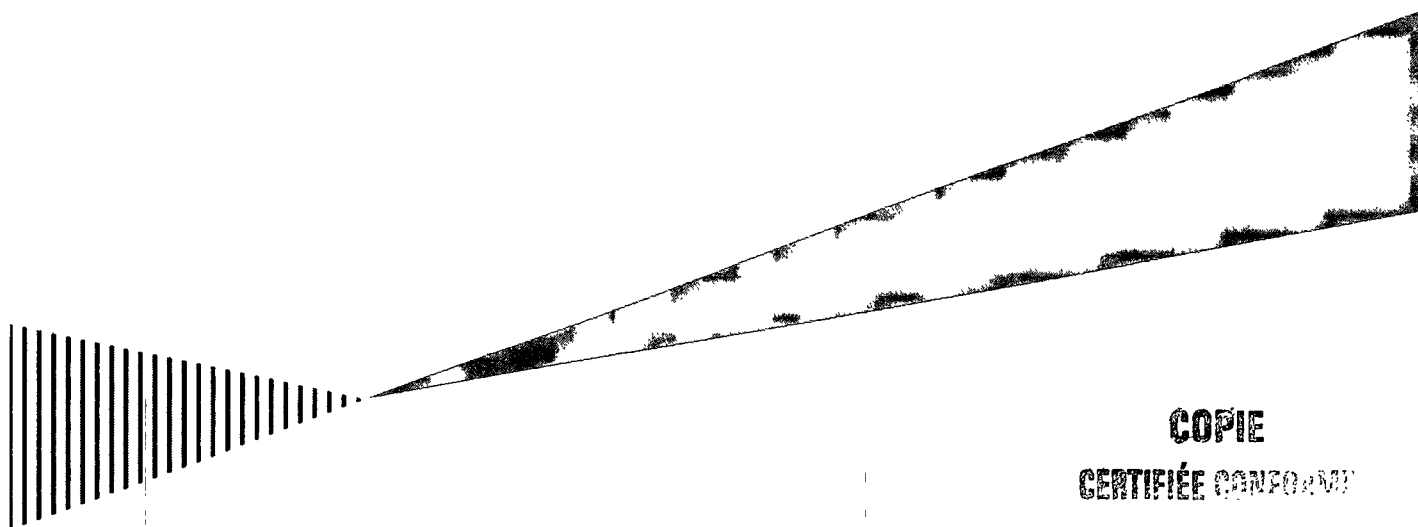
Le report à nouveau après affectation s'élève à 25.535.011 euros.

L'Associé unique précise que le montant des dividendes correspondant, distribués au cours des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice	Dividendes
31.12.2016	Néant
31.12.2015	Néant
31.12.2014	Néant

Certifié Conforme.


Le Président
Ignacio GARAT



COPIE
CERTIFIÉE CONFORME

TNT Express France
Exercice de cinq mois clos le 31 mai 2017

Ignacio Garat
Ignacio Garat
Président

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Ernst & Young et Autres
Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon Cedex 03

Tél. : +33 (0) 4 78 63 16 16
www.ey.com/fr

TNT Express France

Exercice de cinq mois clos le 31 mai 2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société TNT Express France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TNT Express France relatifs l'exercice de cinq mois clos le 31 mai 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Principales règles et méthodes comptables » de l'annexe qui précise que la continuité d'exploitation dépend du soutien financier du groupe TNT qui a été confirmé par ce dernier.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Lors de l'arrêté de ses comptes, votre société est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui concernent notamment la valeur de certains postes d'actif, de passif, de produits et de charges. Les postes suivants des états financiers ont donc été évalués en fonction de ces estimations et ces hypothèses :

- Provisions pour risques et charges (notes 3.5 et 4.7) ;
- Titres de participation (notes 3.2 et 4.2).

Pour l'ensemble des éléments recensés ci-dessus, nous avons vérifié le caractère approprié des règles et des méthodes comptables suivies et des informations données dans les notes annexes aux comptes annuels. Nous avons examiné la cohérence des hypothèses retenues, la traduction chiffrée de celles-ci ainsi que la documentation disponible et nous avons procédé, sur ces bases, à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations réalisées.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part l'observation suivante :

La ventilation par tranches de retard des factures reçues et non réglées et des factures émises et non réglées ne concorde pas avec l'état d'analyse des échéances des dettes fournisseurs et des créances clients issu de la comptabilité auxiliaire.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du Code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, qui figurent dans le rapport de gestion ne sont pas complètes : les montants des factures fournisseurs et clients ne sont pas rapportés en pourcentage respectivement au montant total des achats et du chiffre d'affaires de l'exercice et le nombre des factures reçues et émises non réglées n'est pas présenté.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 30 novembre 2017

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Nicolas Sabran

SAS TNT EXPRESS FRANCE
Annexe aux comptes annuels au 31 mai 2017

I. ARRETE DES COMPTES

Arrêté des comptes de l'exercice 2017

M. Ignacio GARAT, Président de la société TNT Express France SAS, arrête le 31 août 2017 les comptes de la société au 31 mai 2017 présentant un bilan dont le total s'élève à € 264 210 274 et un résultat net bénéficiaire de € 1 777 552.